



Après la réunion des Fédérations, Unions départementales et de la direction confédérale de la Cgt

Déclaration de la Cgt

Les fédérations, les unions départementales et la direction confédérale de la CGT se sont réunies ce 20 octobre à Montreuil pour examiner la situation revendicative et débattre des suites.

La teneur des débats a démontré une grande détermination et un accord unanime sur la démarche mise en œuvre par la CGT depuis plusieurs mois.

Les salariés actifs et retraités, les jeunes, ne veulent pas d'une réforme des retraites injuste et inefficace.

La participation des salariés aux journées nationales d'action interprofessionnelles unitaires des samedi 16 et mardi 19 octobre, la multiplication des actions dans les entreprises des secteurs privés et publics témoignent d'une dynamique des mobilisations sans équivalent depuis de très nombreuses années.

Chaque jour, ce sont maintenant des centaines d'initiatives dans les entreprises et les localités qui sont organisées.

Le gouvernement ne peut rester sourd à cette mobilisation exceptionnelle.

Les réponses du président de la République et du patronat ne peuvent se limiter aux atteintes au droit de grève, aux réquisitions abusives et au mépris. Tout cela ne fera qu'attiser les risques de désordre et les expressions de colère. Ce n'est jamais en restreignant les libertés qu'on assure l'autorité publique. Ce n'est pas de répression que les salariés et les jeunes ont besoin.

La seule réponse possible, c'est bien l'ouverture d'une véritable négociation sur les retraites.

L'intervention des salariés, des retraités et des jeunes, dans l'unité, par sa puissance et sa détermination, confère à l'ensemble du syndicalisme des responsabilités inédites. La confiance des salariés dans les organisations syndicales pour défendre leurs intérêts et combattre les reculs sociaux est renforcée. Cela se traduit pour la CGT par l'adhésion de 6 400 salariés depuis le 1er septembre et la création de nouvelles sections syndicales dans les entreprises.

Pour répondre aux gestes de solidarité qui s'expriment déjà, la CGT ouvre un compte spécifique « CGT – SOLIDARITE – LUTTES – RETRAITE »

L'emploi, les salaires, les conditions de travail, le développement des services publics sont aussi au rendez-vous des grèves et des manifestations. Ce qui est à l'ordre du jour, ce sont les revendications qui ont conduit aux grandes mobilisations du premier semestre 2009 pour lesquelles ni le gouvernement, ni le patronat n'ont apporté de réponses satisfaisantes.

L'aspiration à plus de justice sociale appelle à une autre répartition des richesses dans les choix de politique économique et sociale.

La CGT est convaincue que l'unité des salariés et des organisations syndicales est le gage du succès.

La CGT agira pour que :

- soient confirmées et renforcées la détermination et l'unité syndicale afin d'exiger que le gouvernement ajourne la loi sur les retraites et ouvre une réelle négociation,
- se multiplient dans les entreprises les consultations des salariés sur les actions à engager pour faire aboutir leurs revendications sociales et accentuer la pression sur le gouvernement et le patronat sur la réforme des retraites, l'emploi, les salaires et les conditions de travail,
- se développent des initiatives unitaires renforçant l'assise interprofessionnelle solidaire et plus large encore de la mobilisation.

La CGT va proposer à l'intersyndicale du 21 octobre 2010 l'organisation de nouvelles mobilisations comportant grèves et manifestations interprofessionnelles, unitaires, le plus rapidement possible.

Montreuil, le 20 octobre 2010